



# Le saviez-vous ?

Vous avez la possibilité de préinscrire les archers sur vos pelotons



## Comment ça marche ?

Une fois votre peloton réservé vous avez la possibilité d'inscrire les archers qui prendront part au tir. Pour cela il vous suffit de vous rendre dans votre espace Compagnie/Club et d'aller sur la page « Mes

réservations ». Vous trouverez un bouton



[Renseigner la liste des archers](#)

Sur cette page, vous pourrez alors ajouter les archers en utilisant leur numéro de licence. La saisie des informations se fera automatiquement. Attention, pensez bien à contrôler l'arme qui sera utilisée !

Le choix des mises (Mises aux noirs et aux assiettes) ne se fera que le jour du tir, il n'est pas possible de les sélectionner en avance.

**En cas d'erreur ou de modification, vous pouvez à tout moment adapter les inscriptions.**

## A quoi ça sert ?

Par cette action, la structure qui vous accueille pourra anticiper et préparer vos feuilles de marques. Vous gagnerez ainsi du temps lors de votre passage au greffe.

Cette démarche n'est pas obligatoire : vous pourrez tout de même participer au tir sans avoir préinscrit les archers.

La compagnie qui vous recevra, verra automatiquement vos inscriptions, sur son tableau de bord.

Elle peut voir le nombre d'archers inscrits sur un peloton, par exemple ici 0 et 4 :

samedi 05 juillet	09:00	1	CIE D'ARC DE PROVINS	0	
dimanche 06 juillet	14:00	1	1ERE CIE D'ARC DE CHENNEVIERES S.MARNE	4	

